



RENTRÉE SCOLAIRE 2023/2024

Pièces constitutives / BOURSES SUR CRITÈRES SOCIAUX

RETOUR DU DOSSIER PAR COURRIER
AVANT LE 15 SEPTEMBRE 2023

Madame, Monsieur,

Si vous souhaitez obtenir un dossier de bourses sur critères sociaux, nous vous prions de trouver la liste des documents à fournir suivant votre situation après vérification sur le simulateur de calcul de bourses (bourses-calculateur.education.gouv.fr).

Bourses sur critères sociaux :

- 1 relevé d'Identité bancaire ou postal
- Photocopie de la carte d'identité de l'élève
- Photocopie du livret de famille
- 3 timbres de 20 g
- Dossier joint rempli
- **Déclaration d'impôt de l'année 2022 sur les revenus de 2022 (N-1)**
- Selon votre situation, les pièces stipulées sur le dossier joint

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Le secrétariat scolaire,

Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Chambéry – La Motte-Servolex



1031 Avenue Charles ALBERT
Domaine Reinach – 73290 La Motte-Servolex
Tel : 04 79 25 41 80
E-mail : legta.la-motte-servolex@educagri.fr
www.reinach.fr

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

